

Amonis satisfait de son exercice 2009

Le fonds de pension du secteur des soins de santé souhaite jouer un rôle dans la consolidation des fonds de pension belges.

BILAN

par Marc Collet

Amonis renoue avec la sérénité. Le fonds de pension constitué de 24.000 membres actifs professionnellement dans l'univers des soins de santé, a enregistré des performances positives en 2009. Après avoir perdu 23% en 2008, il a cette fois réalisé un rendement financier net de 14,62% l'an passé.

Certes, il s'agit d'une performance légèrement inférieure à celle réalisée par l'ensemble des fonds de pension, dont le rendement moyen pondéré s'élève à 15,7% selon des chiffres calculés par l'Association Belge des Institutions de Pension.

Mais sur quinze ans, avec un return moyen de 7,73%, il fait mieux que l'ensemble de ces fonds (+6,11%).

ENCAISSEMENT HISTORIQUE

Par ailleurs, avec 1,07 milliard d'euros d'actifs sous gestion à fin 2009, en hausse de 23% par rapport à l'année précédente, Amonis maintient sa place de deuxième plus important fonds de pension belge, juste derrière celui de Suez-Tractebel. Dans l'environnement économique encore difficile de 2009, l'encaissement a atteint son plus haut niveau historique. Il a totalisé 83,1 millions d'euros.

On l'a dit, le fond peut se targuer de bénéficier de la confiance de 24.000 membres. Mais à ce nombre, il convient encore d'ajouter les 1.096 membres qui bénéficient à ce jour d'une rente de retraite ou de survie. Cela porte leur nombre à un peu plus de 25.000. Soit une augmentation de 10.000 au terme de la décennie écoulée.



«Dans notre gestion d'actifs, on évite de réagir à froid aux aléas de court terme sur les marchés», affirme Hugo Lasat, CEO du fonds de pension Amonis.

© Emy Elleboog

Les choses pourraient ne pas s'arrêter là. Amonis vise à élargir ce nombre en proposant ses services aux autres professions libérales et indépendants.

Le fond affirme même qu'il souhaite jouer un rôle dans la consolidation du secteur de l'industrie des fonds de pension en Belgique. «*Il y a un discours incitatif à ce type de démarche du côté des pouvoirs publics et de la régulation*», affirme Daniel Désir, vice-président d'Amonis OFP (Organisme de Financement de Pensions).

CADRE DE GESTION

Au niveau de l'allocation des actifs, les obligations émises par les Etats et les entreprises totalisaient 48,7% du portefeuille d'Amonis à fin avril dernier, et les actions 38,5%. Fin 2008, ces pourcentages étaient respectivement de 53% et

de 36%. La part de l'immobilier s'élevait quant à elle à 4,75%, celles du cash à 1,33% et des placements alternatifs à 5,74%.

La question de savoir si les dettes souveraines détenues par Amonis, ne constituent pas une source d'inquiétude pour ses gestionnaires, Hugo Lasat, président d'Amonis, reconnaît qu'«elles peuvent préoccuper. On connaît actuellement une volatilité dans notre portefeuille qui n'est pas habituelle. Toutefois, nous n'avons pas l'habitude de réagir à froid à la moindre secousse de court terme sur les marchés, d'autant que la politique de diversification augmente la stabilité du portefeuille. Par ailleurs, nous devons reconnaître qu'elles nous offrent d'appréciables returns en ce moment et ce en dépit du contexte obligataire incertain».

Ch

Faut de la

Le mess Lcontrô mer l'hom ter de no cières. Et c produits s ment savo turé est r question es tant que c tiques d'un varier sen Comprend l'échéance met pas de bon produi plications s juger de la Ils permett librer le ris ne viendra rités de co nancier. Au désigné ac fendre le c Alors comm

► Premiè les banqu sur les prix sible à fair «retail» et œuvre pou ► Deuxièm software in d'évaluer l structuré l tions (mo Ceci est tot au grand p nombreux chez les b diaires fina produits st d'évaluati préfèrent t sant marc ► Lorsqu'o liste, le mé lité est la p mance du modèle de toute banq devrait être la probabili duit sous fé Ainsi, si on dements de rez très int